

## L'ALPHABET NÉOLITHIQUE DE GLOZEL ET SES ASCENDANCES.

140426

Etant donné l'intérêt grandissant qu'excitent dans le monde savant de tous pays les découvertes au lieu-dit de Glozel, communé de Ferrières (Allier), de M. Emile Fradin et du D<sup>r</sup> Morlet, on rappelle ici que leur début date du 1<sup>er</sup> mars 1924 et que toutes les particularités du travail de fouilles sont données dans une brochure, *Nouvelle station néolithique*, premier fascicule avec 54 illustrations, Vichy, Imprimerie Belin, 1925, analysée dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> décembre 1925, pp. 487-490. Le cliché qui accompagne cette analyse n'est pas absolument exact, ayant été fait d'après une photographie et non pas d'après l'original. Des renseignements précis sur les signes de Glozel sont donnés par le D<sup>r</sup> Morlet dans son article du *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> avril 1926, pp. 35-50, *Invention et diffusion de l'alphabet néolithique*, qui met en œuvre un certain nombre de matériaux nouveaux, décrits en détail dans une *Nouvelle Station néolithique, l'Alphabet de Glozel*, deuxième fascicule, avec 20 illustrations, Vichy, Impr. Belin, 1926. Un troisième fascicule va paraître incessamment, à Vichy, chez le même imprimeur, et contiendra 434 illustrations. — [N. D. L. R.]

Depuis la reprise de nos fouilles, nous avons mis au jour cinq nouvelles tablettes à inscriptions. Leur nombre est actuellement de 35 pour la station. Deux d'entre elles présentent des dimensions beaucoup plus grandes que les autres (38 cm × 33 cm et 35 cm × 25 cm) et ont été trouvées aux extrémités de la tombe plate (fig. 1). On peut voir sur l'une comment le stylet a glissé en gravant les caractères sur l'argile. Ainsi se distinguent le haut et le bas de l'inscription en même temps que le sens dans lequel les lignes ont été tracées. Nous ne retrouvons pas la disposition boustro-

phède que nous avons cru reconnaître sur d'autres tablettes. Les lignes vont toutes de gauche à droite.

Nous avons également recueilli plusieurs galets portant des inscriptions sans aucune trace d'utilisation comme instruments, si ce n'est parfois un peu d'usure comme s'ils avaient servi d'aiguiseurs.

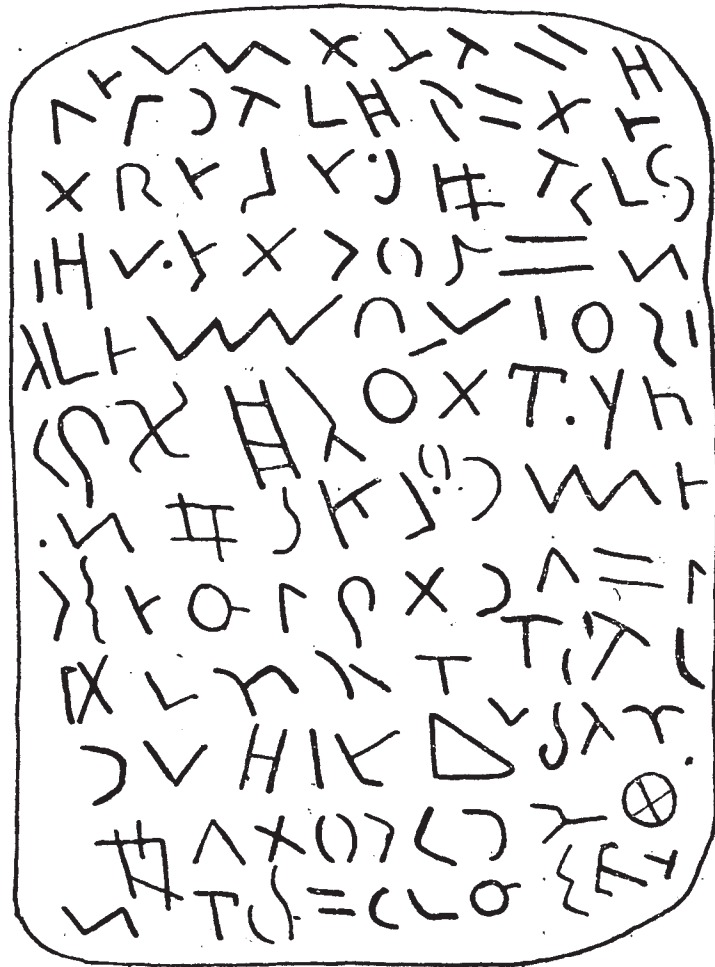


FIG. 1. — Grande tablette d'argile à inscriptions.

Sur l'un d'eux nous relevons, au-dessous d'une inscription, sept barres alignées, comme s'il s'agissait d'une méthode de numération (fig. 2). Nous avons déjà eu l'occasion

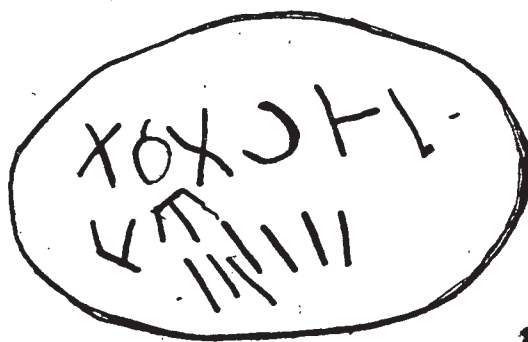


FIG. 2. — Signes de numération au-dessous d'une inscription

de noter que les Glozéliens ne paraissent avoir compté qu'en alignant des unités. C'est ainsi que nous voyons : six traits sur le revers d'un grand aiguiseur en forme de hache, avec début de perforation ; neuf petits trous gravés à la suite

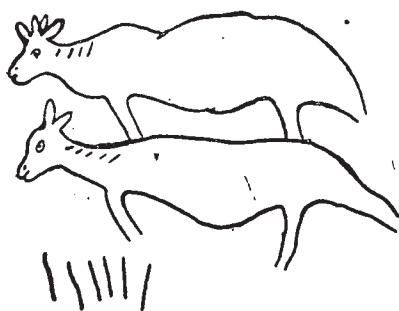


FIG. 3. — Signes de numération gravés sous des animaux, également gravés.

les uns des autres, sur un galet allongé, du côté opposé à une inscription ; neuf barres sur un grattoir-burin ; six traits au-dessous de la représentation de deux animaux indéterminés, dont le dessin s'enroule autour d'un galet (fig. 3).

Cette méthode de numération est comparable à celle que Piette signale chez les Aziliens en la rapprochant du système égyptien :

Les unités, dit-il, sont, chez les deux peuples, des rangées de

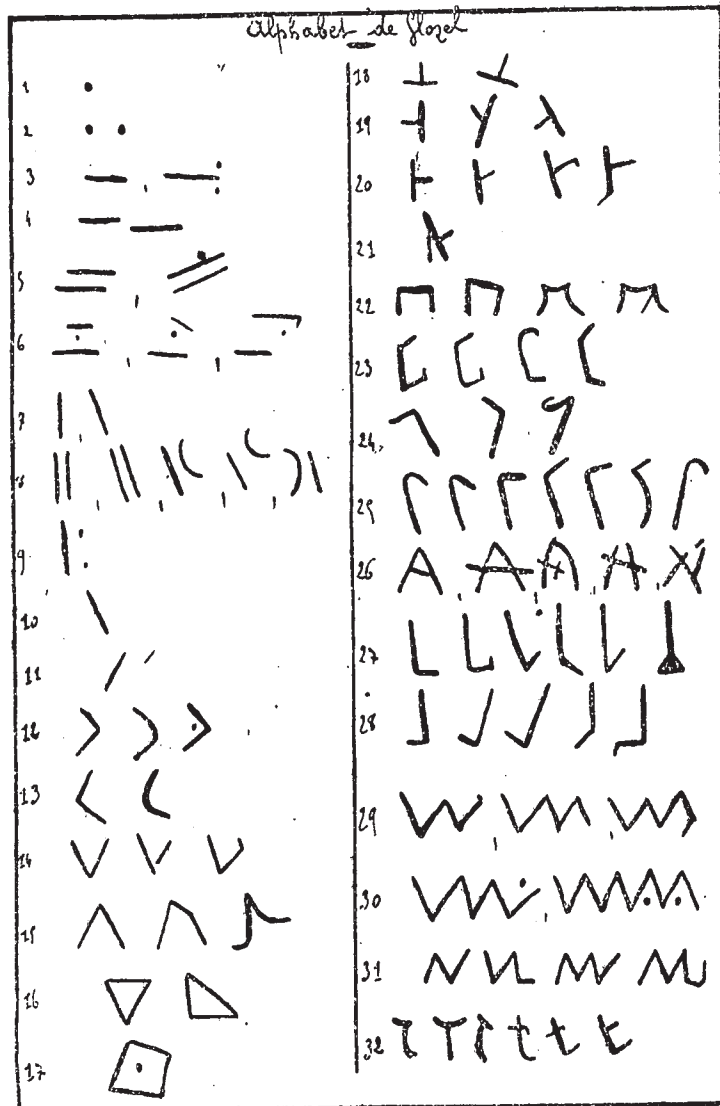


FIG. 4. — Alphabet de Glozel.

traits verticaux, disposés sur une seule ligne par les Aziliens, sur deux lignes superposées, à partir du nombre quatre, par les Egyptiens.

Par contre, nous n'avons pas retrouvé sur les inscriptions de Glozel le système genre décimal que Piette croit reconnaître chez les Aziliens :

Pour représenter le nombre formant la base de leur système de numération, les Aziliens employaient le cercle; des cercles rangés sur une seule ligne exprimaient les multiples de ce nombre. Chez les Egyptiens, ce nombre était représenté par un demi-cercle; ses multiples par des demi-cercles alignés sur un seul rang jusqu'à quatre, sur deux rangs à partir de quatre.

Si les Glozéliens avaient possédé un système de numération avec multiples d'un nombre choisi comme base, nous retrouverions les redoublements du signe qui le représenterait.

Comme l'alphabet de Glozel s'est accru de plusieurs signes nouveaux et de nombreuses variantes, nous le reproduisons ici, en le complétant (fig. 4, 5 et 6).

Cet alphabet contient vraisemblablement des signes autres que des caractères syllabiques ou idéographiques. Il peut comprendre des signes de séparation ou de redoublement. Peut-être même certains d'entre eux, comme *les points ou les petits traits horizontaux, accrochés parfois à des signes courants, sont-ils destinés à transformer, pour le lecteur, un caractère idéographique en caractère syllabique ou vice versa*. C'est là un procédé utilisé dans les langues anciennes à leur phase de mélange de signes idéographiques et syllabiques.

Comme nous y avons insisté à maintes reprises, nous ne considérons pas l'alphabet de Glozel, tel que nous l'avons donné, comme définitivement fixé. Des caractères mis sous des numéros différents ne sont peut-être que de simples variantes. Il est probable aussi que des signes alignés comme variantes sont des signes alphabétiques différents. Sans

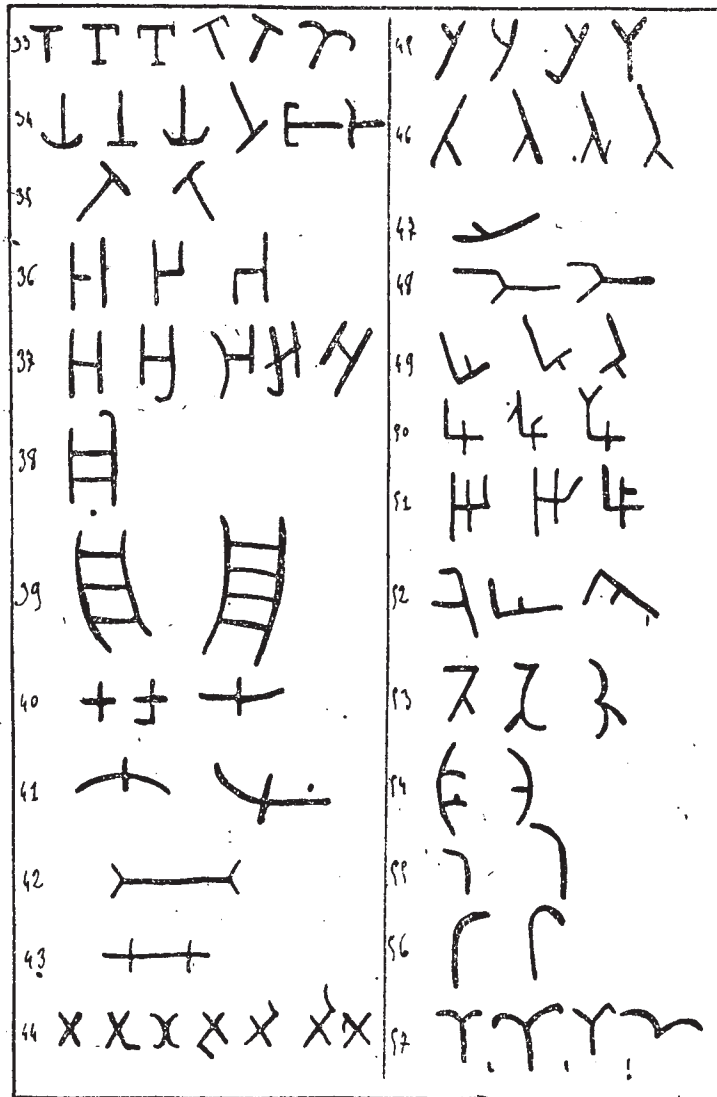


FIG. 5. — Alphabet de Glazet (suite).

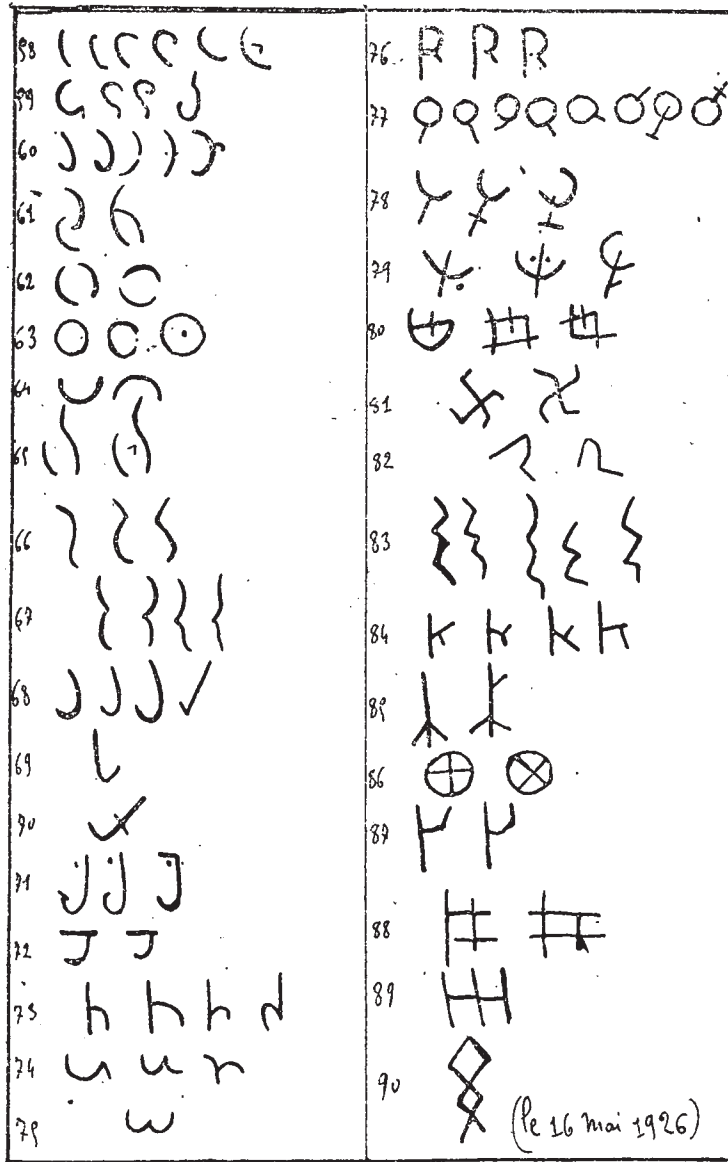


FIG. 6. — Alphabet de Glozel (fin).

doute on a pu s'étonner de nous voir mettre séparément des signes qui ont entre eux une ressemblance évidente. C'est que ces caractères se trouvent parfois sur une même ligne et ne peuvent ainsi tenir à une facture personnelle différente ou à la disposition houstrophède.

La synthèse après coup des caractères de l'alphabet de Glozel, consistant à les ramener à un plus petit nombre, est assurément facile. Mais répond-elle à une réalité ; autrement dit, avait-elle déjà été réalisée par les Glozéliens eux-mêmes ? Ce serait bien osé de le prétendre.

Cependant, quand nos fouilles seront terminées, en collationnant toutes les inscriptions, nous comptons refondre l'alphabet de Glozel et réunir certains numéros dont le maniement des tablettes nous aurait permis de retrouver les formes intermédiaires.

Aujourd'hui nous mentionnerons à part le signe gravé sur une petite hache (fig. 7). Nous croyons qu'il s'agit d'un ensemble de caractères combinés entre eux. On peut y reconnaître la superposition des numéros 34, 37 et 52.

Enfin nous signalerons une nouvelle preuve (1) que, tout en attribuant une valeur syllabique à certains signes, les Glozéliens en étaient restés à un alphabet en partie idéographique : les inscriptions ne présentent pas de groupements de signes alphabétiques revenant de temps en temps dans le même ordre. Les idéogrammes peuvent être juxtaposés de bien des façons sans figurer les ensembles de caractères observés dans les langues possédant le syllabisme pur ou l'alphabétisme.

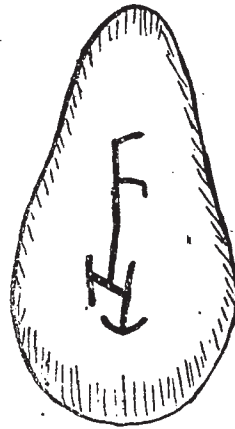


FIG. 7. — Petite hache à tranchant et bords polis, avec signes alphabétiques combinés.

(1) Voir notre article du *Mercur de France*, du 1<sup>er</sup> avril 1926.



## §

ASCENDANCES DE L'ALPHABET DE GLOZEL. — Nous avons indiqué dans une autre étude que si *les tribus néolithiques de Glozel avaient, les premières, constitué un véritable alphabet*, elles n'en avaient pas moins utilisé les signes mnémoniques paléolithiques, « tels que nous les montrent les os gravés de l'époque magdalénienne ». Ce sont ces ascendances de l'alphabet néolithique que nous allons maintenant rechercher, comme nous avons établi précédemment sa diffusion dans les écritures péri-méditerranéennes.

Sans doute, comme l'écrit M. A. Desforges, dans une note fort documentée, parue dans le *Mercur de France* du 1<sup>er</sup> mai 1926, « on date une invention par la pièce la plus ancienne qui en fait mention », et si on avait retrouvé l'alphabet de Glozel « dans des milieux nettement magdaléniens » nous devrions, en effet, reconnaître qu'il est « magdalénien et non pas néolithique ». Mais en est-il ainsi ?

Nous croyons tout d'abord devoir mettre à part « l'écriture hiéroglyphique » de Piette et représentée par les trouvailles de Lourdes et d'Arudy (2). On ne peut trouver la moindre ressemblance entre nos signes linéaires et les « cercles avec saillie centrale », les spirales et même les « losanges » que Piette rattache à la plus ancienne écriture glyptique, mais qui peuvent bien n'être que des gravures d'ornementation. Nous préférons de beaucoup sa seconde hypothèse sur la formation des écritures linéaires :

*Les caractères sont choses de convention, écrit-il ; au lieu d'être des images simplifiées, ils peuvent avoir été dès le début des figures formées de lignes géométriques.*

C'est bien ainsi que semble l'établir l'inscription qu'il recueillit à *Gourdan* en 1872 :

Dès le premier aspect, *dit-il*, il était impossible de ne pas re-

(2) *Les Écritures de l'âge glyptique*, Ed. Piette. Extrait de *l'Anthropologie*, tome XVI, 1905.

connaître qu'elle était une véritable inscription. On y remarquait, avec des caractères inconnus, des signes pareils à des lettres d'alphabet, notamment un A et un M aux jambes écartées ou, si l'on veut, un W placé le haut en bas. Elle était en bois de renne, gisait dans une des couches inférieures de l'assise à gravures simples.

Malheureusement, il ne put l'extraire qu'en fragments et la plupart lui furent volés lorsqu'on cambriola sa collection. Il ne lui en resta qu'un seul morceau, celui qu'il publia dans *Les galets colorés du Mas d'Azil*, et qui contenait le A et un signe en forme de S. Ces deux caractères sont certainement d'une ressemblance frappante avec

Tableau des ascendances

Gourdan	Glozel	Rochebertier	Glozel	La Madeleine	Glozel	Signes isolés	
A	A	V	V	∟	∟	Appliqués à Braille - Glozel:	
S	S	∟	∟	A	H, X	L'archet (Cet et saumon) Glozel:	
		F	7	1	1	Glozel:	
		>	>	∟	∟	L'augerie; (Bison de Boule) Glozel:	
		X	X	∟	∟	HF H	
		X	X	∟	∟		

FIG. 8. — Tableau comparatif des ascendances de l'alphabet de Glozel.

les signes analogues de l'alphabet de Glozel et peuvent figurer parmi ses ascendances (fig. 8).

Vient ensuite l'inscription de *Rochebertier* « recueillie, nous dit Piette, dans les sédiments à gravures simples » et présentant « des caractères linéaires » qui se rapprochent également beaucoup de certains de nos signes alphabétiques. L'étude de leur concordance peut s'étendre à tous les caractères de l'inscription (fig. 8).

Il en est de même de la plus nette des inscriptions de *la Madeleine*, trouvées par Lartet et Christy sur des fragments d'os de renne et reproduites dans les *Reliquiæ aquitanicæ* (pl. XXVI). Ici, la plupart des signes se présentent sous forme de lignes se coupant à angle aigu (fig. 8) et manquent de véritables caractéristiques. Cependant le

2<sup>o</sup> signe de l'inscription, en forme de A, dont les deux côtés ne se rejoignent pas, doit retenir notre attention, car nous le retrouvons sur un galet et sur un harpon de Glozel (fig. 9). Cet A, incomplètement fermé, que nous pouvons appeler *l'A de la Madeleine*, paraît bien être l'ancêtre de ce signe alphabétique si répandu.



FIG. 9. — Harpon plat en bois de cerf, avec « A de la Madeleine » gravé.

Notre *tableau des ascendances* comprend enfin divers symboles isolés, gravés à côté de représentations animales : 1<sup>o</sup> deux signes en forme de X allongés, sur os de renne, provenant du Mas d'Azil et publiés par Breuil; l'extrémité d'une des barres présente un petit trait horizontal que nous retrouvons fré-

quemment sur nos X de Glozel ; 2<sup>o</sup> deux losanges centrés par une petite ligne verticale, figurant avec des cerfs et des saumons autour d'un andouiller de cerf, provenant de la Grotte de Lorthet ; 3<sup>o</sup> le signe, en forme de H combiné avec un F, qui se voit à côté de la gravure d'un bison,

provenant de Laugerie et publiée par Boule, dans *l'Anthropologie* (XXVIII, 1916); ce dernier signe rappelle les caractères combinés de notre petite hache (fig. 7).

Nous reconnaissons volontiers qu'il se dégage de ce tableau une certaine ressemblance. Mais il nous paraît impossible d'y retrouver une véritable similitude, une identité de caractères telle que nous devions considérer l'alpha-

Tableau comparatif	
Caractères asylophes donnés par Pichle (q. colorés):	Caractères slozéliens correspondants:
Γ Γ	Γ Γ
E	E )
F	7 7
Y	Y
I I	I
H	H
O O ⊕	O O ⊕
∩ ∩ Δ	∩ ∩ Δ
M M M	W W W
‡	‡
T T T T	T T T T

FIG. 10 — Tableau comparatif.

bet de Glozel comme magdalénien. Tout au plus, peut-on y voir l'ascendance de quelques caractères néolithiques qui ne comprennent pas moins de 90 types différents. Nous dressons à part un tableau simplement comparatif avec les signes aziliens relevés par Piette, sur les galets colorés (3), sans y rechercher les ascendances de l'alphabet linéaire de Glozel.

C'est qu'en effet la période glozélienne avec son industrie microlithique de silex, ses aiguilles d'os, ses dents per-

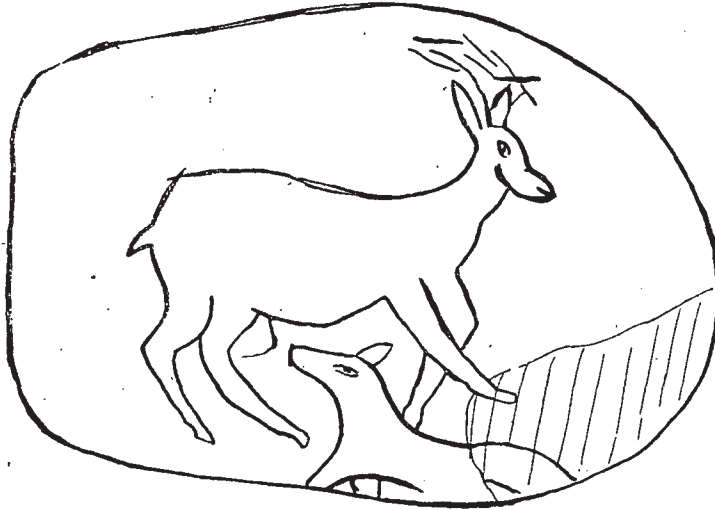


FIG. 11. — Scène d'allaitement gravée sur un galet.

forées, ses harpons sans perforation et à encoches profondes, ses gravures animales, débute, plus tôt, sur le « versant paléolithique », que le stade azilien. Les Glozéliens ne faisaient que commencer à étendre à quelques galets le polissage que les Magdaléniens avaient appliqué à l'os et à l'ivoire. Comme y insiste Piette, « la persistance de l'in-

(3) Si nous avons donné dans le tableau des ascendances les deux signes sur os de renne provenant du Mas d'Azil, c'est qu'ils appartiennent à l'assise des gravures simples avec harpons en ramure de renne, sur laquelle reposaient les sédiments aziliens.

dustrie magdalénienne du silex... la transformation du harpon quand le renne devint rare, prouvent que les familles glyptiques survécurent à la révolution climatérique... qui signala le début des temps modernes ». Mais alors que les Aziliens « avaient des burins et ne gravaient plus », les Glozéliens, plus près de la civilisation paléolithique, continuaient à dessiner des animaux en même temps qu'ils traçaient des inscriptions (*scène d'allaitement gravée sur un galet qui porte des signes alphabétiques au revers* : fig. 11 et 12). Cependant ces deux civilisations, azilienne

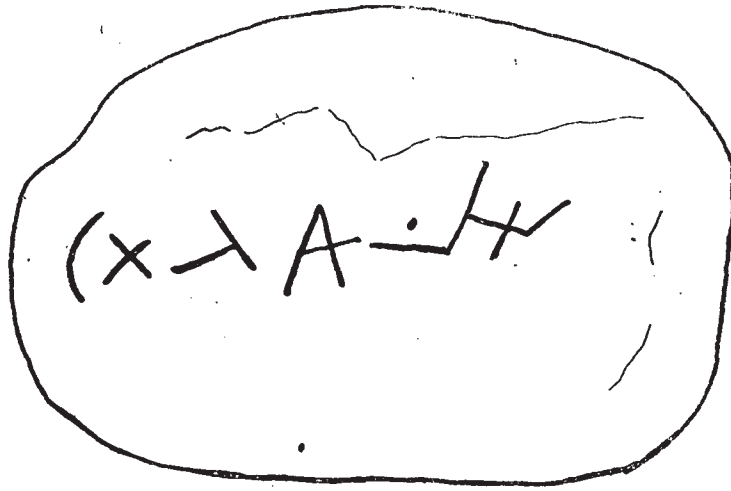


FIG. 12. — Inscription tracée au revers du galet où est représentée la scène d'allaitement.

et glozélienne, furent nécessairement contemporaines à un moment donné, et les points de ressemblance restent nombreux : harpon plat en bois de cerf ; « petits galets plats usés à l'une de leurs extrémités tantôt d'un seul côté, tantôt de deux, de manière à la rendre tranchante » (Piette).

Mais vouloir faire dériver de la civilisation azilienne la culture glozélienne qui, tout en finissant plus tard (hache

polie), *commence plus tôt* (gravures d'animaux) serait non seulement faire entrer le tout dans une partie, mais encore faire instruire les ancêtres par leurs descendants.

Commençant sur le « versant paléolithique de la période de transition », *elle fait immédiatement suite au magdalénien pour atteindre et comprendre la phase de la hache polie à l'aide de galets roulés.*

D<sup>r</sup> A. MORLET.

## UNE VISITE A GLOZEL

Le 13 juin 1926.

Impossible, vu l'importance des découvertes de Glozel, de rester dans l'incertitude : je demande au D<sup>r</sup> Morlet, locataire, et à MM. Fradin, propriétaires de la station, l'autorisation, non seulement d'étudier le champ de fouilles, mais aussi de fouiller moi-même où il me conviendra, et d'examiner de près tous les objets retirés du champ depuis le début. Cette autorisation m'est accordée aussitôt, et dans les termes proposés.

Train bondé. Pluie partout. Saint-Germain-des-Fossés, pluie glaciale. Vichy : il pleut. La vallée du Sichon : les nuages s'élèvent. La route de Ferrières, un chemin à gauche, ou plutôt une longue fondrière ; le village de Glozel sur un mamelon ; enfin du soleil.

**Le pays.** — Maison typique des lisières de l'Auvergne et du Bourbonnais ; accotée du four à cuire le pain. Les Fradin, famille de cultivateurs très à leur aise ; une douzaine de vaches ; de vastes terrains en pleine culture. Instruction paysanne : aucune idée avant la découverte de l'archéologie, ni du gallo-romain, ni du préhistorique. Trois générations. Le grand-père a fait son service, dans les temps, à Gap. Il connaît le Dauphiné, les Alpes ; nous en parlons. La connaissance est faite. Je ne suis plus le Parisien, quelle chance ; je suis pour eux maintenant de la campagne, et montagnard.

Ici aussi des montagnes, mais autres ; drôle de pays ; des mamelons arrondis, des croupes couronnées ici d'une tour en

ruines, là d'un bosquet noir, le plus souvent de prés ; parfois la roche affleure. Pays riche ; il a dû être très boisé. Il l'était encore sur la pente qui, du village de Glozel, descend de 150 mètres vers le ruisseau débordé, le Vareille, qui se jette loin d'ici dans le Sichon. Le village est sur un plateau ; puis vient une pente légère, puis une pente brusque, et, à une quinzaine de mètres du Vareille, il y a un terre-plein qui le surplombe de deux mètres à peine et en est séparé par un rideau de vernes et de ronces.

**Conditions de la découverte.** — Il y a trente-sept ans, le grand-père Fradin décida de mettre en culture la pente brusque et le terre-plein, alors couverts de taillis de vernes et de quelques hêtres ; le défrichement cependant ne porta que sur une partie du terrain. Sur la gauche, face au ruisseau, reste un petit bois témoin, encombré de ronces et de fougères, que j'ai parcouru ; c'est l'image exacte de l'état du lieu de fouilles il y a trente-sept ans. Ce bosquet continue sur le terre-plein ; il appartient comme tout le penchant de la montagne aux Fradin et j'ai obtenu du grand-père qu'on y ferait, autant que possible, des sondages aussi.

Le défrichement fut fait par des ouvriers, à la piémontoise, pic double à tranchant et pointe ; en arrachant les souches des bouquets de vernes et des hêtres, ces ouvriers rencontrèrent par places des poteries entières, qu'ils s'amuserent à faire voler en éclats. Le grand-père vit lui-même sauter ainsi en morceaux à huit ou dix mètres un grand pot qui semblait fait de grès blanc, et l'idée ne lui vint pas que ces pots étaient précieux ; on trouva aussi des briques, qui lui parurent sans plus d'intérêt que les morceaux de tuiles qui jonchent les champs aux environs des villages. Puis il y eut un nivellement à la bêche et à la piémontoise, ce qui fit glisser une couche de terre d'épaisseur variable de la pente brusque sur le terre-plein ; couche qui s'est accrue depuis, et d'autant plus qu'à une dizaine de mètres au-dessus de la limite supérieure de ce terre-plein sortent de petites sources, apparentées à deux sources sortant un peu plus haut et qui ont creusé de part et d'autre du terre-plein de petites vallées. Face au ruisseau, la petite vallée de droite est à découvert, celle de gauche est dans le petit bois ; leur eau a la réputation d'être excellente. Selon le conseil d'Allmer et de Jullian, j'ai « cherché la source » : j'en ai trouvé deux, éminemment potables et même renommées. Nous ne sommes donc pas au bout des surprises.



Le terrain déboisé resta en prés longtemps, jusqu'en février 1924, où les Fradin décidèrent de mettre en culture la partie inférieure, à pente faible. Le 1<sup>er</sup> mars, le grand-père touchant les bœufs, et le petit-fils, Emile, tenant la charrue, celle-ci fit sauter deux briques jaunâtres, que par curiosité Emile ramassa et où il vit des marques de doigts enfoncés. On se trouvait à ce moment sur un endroit que les ouvriers défricheurs n'avaient pas défoncé, « miné », comme on dit ici, parce qu'ils étaient tombés sur ce qu'ils avaient appelé une « roche ». Le grand-père et sa femme, en venant aux champs, s'étaient rendu compte que « ça sonnait le creux ». Ce souvenir d'une roche et du son creux me feraient supposer, sous toutes réserves, que la « fosse » était autrefois recouverte d'une dalle, semblable à celles que le grand-père m'a montrées ailleurs, en roche du pays.

**La découverte.** — Quoi qu'il en soit, Emile Fradin alla chercher sa bêche pour voir s'il y avait d'autres briques et dégagea ainsi un pan de mur. La famille décida de cesser le labour et de « nettoyer » le champ ; ce mur pouvait faire sauter la charrue, et le « creux » pouvait blesser les bœufs. La curiosité d'ailleurs du jeune Emile, plus instruit, par la force même du progrès des générations, que ses père et grand-père, était excitée au plus haut point. On déblaya donc le terrain et on trouva une fosse ovoïde délimitée par des murs formés de briques à mamelons et trous correspondants lutées par de l'argile sans ciment et maintenues elles-mêmes par des pierres irrégulières. Aux deux extrémités resserrées, deux grosses pierres debout, maintenues par une cale en pierre ; au fond, seize grandes dalles de terre cuite, dont les intervalles étaient bouchés avec de l'argile crue, le tout reposant sur une sorte de bétonnage formé d'argile malaxée avec du gravier de rivière et cuite. Donc, une construction qui même à des ignorants devait paraître curieuse.

**Le crime.** — Les Fradin, naturellement, racontèrent la chose au village ; de divers côtés le bruit se répandit ; on vint voir. Ici apparaît un instituteur, M. Clément, qui s'amusa à casser des morceaux du revêtement, et à desceller les dalles du fond, et à les emporter ; une institutrice, M<sup>lle</sup> Picandet, qui avait parlé de la chose à M. Clément, et qui se contenta d'admirer ; un certain Viple, qui est, paraît-il, du pays, et qui démolit systématiquement les murs et emporta toutes sortes de fragments dans un

sac à avoine, pitance néolithique dont on ne sait ce qu'elle est devenue. Ce n'est pas que les Fradin aient laissé faire volontiers ; le grand-père me dit à maintes reprises : « Si vous aviez vu comme c'était beau, tout ce verre, quand ça brillait au soleil. » Les parois étaient, en effet, recouvertes d'une couche vitrifiée, dont on m'a donné quelques fragments recueillis de-ci de-là, et qui était verdâtre, jaunâtre ou noirâtre, pas uniforme ni homogène, mais en tout cas d'un intérêt scientifique « formidable », comme l'a dit un archéologue. D'autres personnes instruites vinrent aussi, de Moulins et d'ailleurs, et complétèrent le sacrilège.

**Le sauvetage.** — Or, M. Clément se rendit compte ensuite de l'importance des faits : il demanda à la Société d'Emulation de Moulins une subvention de cinquante francs pour faire des fouilles, sans même avoir obtenu au préalable l'autorisation des Fradin. Cette Société refusa et inscrivit son refus fièrement dans son procès-verbal. On regardait alors la fosse comme du gallo-romain curieux, amusant, mais sans plus. Le Dr Morlet, ayant lu le procès-verbal, vint voir à son tour et, ayant ramassé près de la fosse une brique qui lui semblait gravée de signes bizarres, dit aux Fradin qu'il se chargerait des frais de fouilles. Les Fradin acceptèrent et la première chose que fit le Dr Morlet fut de faire reconstituer le plus qu'il put des murs latéraux. En ramenant les débris extraits de la fosse, on retrouva quelques éléments premiers, dont deux dalles du fond, et aussi d'autres briques avec creux, empreintes de mains ou inscriptions des galets avec des dessins incisés, bref, toutes sortes d'objets échappés aux pil-lards de la première heure, et qui confirmèrent le Dr Morlet dans son opinion qu'il s'agissait d'une civilisation antérieure à la gallo-romaine. Le Dr Morlet avait étudié de près le gallo-romain de Nérès et de Vichy et découvert dans son jardin de Vichy une tombe gallo-romaine ; il savait au juste quels sont les procédés de construction romains et gallo-romains : il arrivait donc sur la place avec des connaissances précises qui lui permettaient au moins une négation. Les autres découvertes lui permirent ensuite de formuler des affirmations ; et mes observations personnelles confirment les siennes : *il s'agit d'une civilisation néolithique.*

**Mes trouvailles.** — Après avoir étudié les environs et considéré les dégâts, je choisis pour le premier sondage un endroit situé vers le bas de la pente abrupte ; il fallut descendre à plus

de soixante centimètres pour arriver au niveau archéologique ; il donna peu de choses, quelques silex retouchés et utilisés et quelques fragments de poteries. Ici s'impose la remarque importante. Les pluies de ces temps derniers ont profondément détrempé la terre végétale, dont la couche varie de quarante centimètres vers le haut à quinze ou vingt centimètres vers le ruisseau. Au-dessous se trouve une couche mixte, qui est due visiblement au travail de défrichage et de minage d'il y a 37 ans ; cette couche peut avoir de dix à quinze centimètre, selon les endroits ; on y rencontre éparpillés les fragments des pots cassés par les ouvriers. Au-dessous enfin, il ya une couche bien tassée d'argile fine et très plastique. Le dégraissant, sous forme de gravier de rivière très fin à minuscules cristaux et parcelles métalliques, a été employé en forte quantité autant pour la fabrication des dalles, briques à creux et mamelons, briques à inscriptions, bobines, lampes, que pour celle des poteries proprement dites. Mais les infiltrations des eaux sont par endroits telles que toutes les poteries non cuites sont malléables autant que l'argile qui les entoure et ne peuvent être extraites qu'avec les plus grandes précautions. Ce sont presque les conditions auxquelles j'ai assisté en 1913 lors des fouilles de La Tène, avec Vouga, Borel, Jéquier, etc. Le matin, il a fait beau ; mais la pluie de l'après-midi a déterminé de nouveaux ruissellements dans les tranchées.

J'ai donc trouvé moi-même en place, ou dégagé de mes mains en prenant toutes les précaution nécessitées par ces conditions spéciales :

Deux lampes complètes, néolithiques, à fond aplati, ovoïdes, à bec, en terre cuite ;

Deux petite pots néolithiques à fond complètement arrondi, en terre cuite ;

Un poinçon d'environ 10 centimètres de long, admirablement conservé, en bois de cervidé ;

La moitié d'un vase à figure humaine schématique (sourcils, nez, yeux), cassé malgré tout en trois fragments, tant il était imbibé, et quoique en terre cuite ; on a bien voulu me donner cette pièce précieuse ;

Une bobine en terre cuite, à cornes ; on m'a donné sa sœur, conservée chez MM. Fradin, la mienne exigeant une huitaine de jours pour sécher ; c'est un type nettement néolithique ;

Tout autant l'est notre plus belle trouvaille de ce jour : une statuette de 15 centimètres de haut environ représentant un phallus tourné à gauche, de fortes dimensions, avec la même figure schématique humaine située à la racine et, au-dessous, sur le scrotum, la représentation gravée du sexe féminin, puis, en dessous, le renflement des deux testicules, le droit plus long que le gauche ; c'est la statuette bisexuée néolithique aussi typique qu'on le peut désirer ; cassée en trois fragments par une grosse racine.

Je suis arrivé aussi sur une plaque d'argile non cuite, absolument ramollie, et, dans mes tentatives pour la dégager, je l'ai abîmée ; j'avoue mon crime, peut-être y avait-il des inscriptions ; j'avoue aussi qu'une telle malléabilité est ahurissante ; Emile Fradin a eu l'idée ingénieuse, quand il rencontre de ces briques, de glisser petit à petit dessous une planchette et d'emporter alors le bloc entier pour le sécher à l'ombre. C'est ainsi qu'ont été obtenues les grandes briques à inscriptions qui ornent le musée personnel des Fradin.

**Les objets recueillis.** — Je n'ai pas le droit de parler ici des nombreux objets encore inédits qu'on m'a montrés. Il existe deux collections, qui se complètent ; celle du Dr Morlet qu'il conserve dans un endroit sec et bien aéré, son coffre-fort du Crédit Lyonnais, où j'ai pu examiner tout ce que j'ai voulu. Même permission de la part de MM. Fradin, qui conservent la leur chez eux, dans une armoire et bien au sec aussi. Ces deux collections donnent dès à présent pour plusieurs types néolithiques des séries scientifiques suffisantes, de sorte qu'aucun doute n'est plus permis. La contemporanéité des briques à inscriptions et des pots, statuettes phalliques, etc., est évidente ; la matière première est certainement l'argile locale, mais, à ce que je pense, celle plutôt qui se trouve à une profondeur de 60 à 80 centimètres, qui m'a paru plus pure ; je l'ai malaxée moi-même, j'en ai fait de petits pots à la manière kabyle et constaté sa force de résistance.

Les dalles du fond de la fosse et le magma d'argile cuite formant macadam sont évidemment de la même matière. Reste seulement le problème des vases dont la contexture ressemble à du grès et celui tout aussi important de la vitrification. J'en ai trouvé sur place une solution que j'ai donnée au Dr Morlet, qui en fera ce qu'il voudra. J'ai cependant le droit de dire ici : que je

regarde la station de Glozel comme nettement néolithique (et même du néolithique ancien), et le lieu de fouille (dans l'état actuel des découvertes, bien entendu) comme le lieu de fabrication des statuettes et des plaques votives, et aussi comme un sanctuaire où résidait une divinité à déterminer à laquelle on venait faire des offrandes; que selon moi, ce lieu sacré était situé en plein bois et que dans le ruisseau on venait faire des ablutions purificatoires; que les deux sources signalées ci-dessus, dont les petites vallées délimitent le terre-plein, étaient également sacrées.

Je ne vois aucune utilité maintenant à continuer la discussion avec ceux qui voient dans ces découvertes des faux, ni avec ceux qui les prétendent gallo-romaines. En présence de plusieurs centaines d'objets appartenant tous au même style, et dont les formes sont parfois inédites dans notre science, on a mieux à faire que de discuter avec ceux qui ne veulent pas admettre les faits, ou quede faire le jeu de ceux qui veulent accaparer à leur profit les trouvailles d'autrui. Je félicite MM. Fradin et Morlet d'avoir pris de ce côté toutes les précautions nécessaires; je les félicite aussi de réserver dans le terrain quelques carrés qui pourront servir de « témoins », et où d'autres savants pourront, comme moi, trouver encore des objets en place. Ils y perdent une joie, peut-être même une gloire de plus; mais ils prouvent ainsi une honorabilité, une bonne foi et un amour désintéressé de la science dont, pour ma part, je n'avais jamais douté.

A. VAN GENNEP.